

**ELEMENTS STATISTIQUES SUR
LA PRODUCTION CEREALIERE EN HAITI :
DISPONIBILITES ET PRIX A LA CONSOMMATION**

- NOTE DE SYNTHÈSE N° 3 -

Novembre 1996

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| PRESENTATION | 1 |
| 1 - ESQUISSE DE BILAN VIVRIER NATIONAL..... | 2 |
| 11. Estimation des besoins alimentaires | 2 |
| 12. Les différentes composantes de la disponibilité nationale en céréales et riz..... | 2 |
| 13. Synthèse : esquisse de bilan vivrier | 4 |
| 14. Evolution des disponibilités globales : tendances et perspectives | 5 |
| 2 - REPARTITION REGIONALE DE LA PRODUCTION CEREALEIERE..... | 8 |
| 3 - LES PRIX DES GRAINS A LA CONSOMMATION..... | 9 |
| 31. Les tendances lourdes | 9 |
| 32. Structure du prix du riz local à Port-au-Prince | 12 |
| CONCLUSION..... | 14 |

PRESENTATION DE L'ETUDE

Cette note de synthèse fait le point sur les données statistiques disponibles concernant les disponibilités en produits vivriers, en particulier céréaliers, et leur prix. A partir de la comparaison de plusieurs sources d'information, l'objectif est de contribuer à éclaircir le flou qui subsiste en Haïti sur les informations statistiques concernant la sécurité alimentaire (production agricole, importations, ...).

Ce document n'a pas d'autre prétention que de compiler les informations disponibles. Bien qu'utile à la compréhension de la dynamique de la production agricole en Haïti, l'esquisse d'analyse qui est présentée dans le texte n'a pas pour objectif de proposer ici des éléments de politique agricole ou de politique de prix ; les quelques recommandations d'ordre général qui sont néanmoins suggérées dans la conclusion visent essentiellement à signaler des pistes intéressantes d'approfondissement en vue de l'élaboration d'une politique globale de renforcement de la sécurité alimentaire.

Ce document est le troisième de la série des "notes de synthèse" réalisées par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire ; il prolonge la réflexion entamée avec " La production de riz dans la vallée de l'Artibonite (note de synthèse n°1) et "La commercialisation du riz de l'Artibonite à Port-au-Prince" (note de synthèse n°2). En élargissant la réflexion à d'autres produits que le riz, il inaugure une nouvelle étape dans les travaux de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire, dont la mission, qui est de faciliter la prise de décision gouvernementale en matière de sécurité alimentaire, concerne aussi bien évidemment d'autres domaines que celui du riz.

1 - ESQUISSE DE BILAN VIVRIER NATIONAL

Bien que les données disponibles soient peu précises et qu'elles varient d'une source à l'autre, on peut tenter de reconstituer un bilan céréalier national et mettre en évidence la place relative des différentes sources caloriques dans la ration des ménages haïtiens.

11. Estimation des besoins alimentaires (FAO, 1995)

Considérant une population estimée à 7,18 millions d'habitants pour 1995 (IHSI) et des besoins caloriques théoriques moyens de 225 kg d'équivalent-céréales par personne et par an, les besoins globaux s'élèveraient à **1,615 millions de tonnes équivalent-céréales** par an. Si l'on prend maintenant un chiffre de population de 7,6 millions d'habitants (FAO, 1995), on obtient alors des besoins globaux d'environ **1,71 millions de tonnes équivalent-céréales** par an.

On considèrera les besoins nationaux compris dans une fourchette allant de 1,6 à 1,7 millions de tonnes équivalent-céréales par an.

12. Les différentes composantes de la disponibilité nationale en céréales et en riz

➤ *La production nationale de céréales*

Les données fournies par le MARNDR et reprises par la Banque de la République de Haïti mettent en évidence une certaine stabilité des niveaux de production de céréales sur les dix dernières années, à l'exception de la production de riz qui décroît fortement pendant la période d'embargo en raison de la difficulté d'accès aux intrants agricoles (BONHEUR, 1996). Pour 1995, certains experts estiment la production nationale de riz à environ 120 000 tm, soient 30 000 tm de plus que le chiffre officiel repris par la Banque Centrale.

Pour les céréales, on peut retenir les ordres de grandeur suivants (moyenne des dix dernières années) :

Tableau n° 1 : estimations de la production vivrière

| PRODUCTION (tm) | Moyenne 10 ans | Moyenne 4 ans | Prévisions 1995 |
|----------------------------|---------------------------|--------------------------|----------------------------|
| Riz | 120 000 | 110 000 | 90 000 |
| Maïs | 200 000 | 200 000 | 180 000 |
| Sorgho | 140 000 | 160 000 | 155 000 |
| Pois | 75 000 | 80 000 | 70 000 |
| TOTAL | 535 000 | 550 000 | 495 000 |

Source : MARNDR / BRH ; prévisions pour 1995

Parce qu'elle est peu différente de la moyenne des dix dernières années et des prévisions pour 1995, on retiendra la moyenne des quatre dernières années comme référence, soit 550 000 tonnes.

On doit ajouter à ce chiffre la production des autres cultures vivrières (tubercules, plantain), dont la production est estimée (FAO, MARNDR) à 900 000 t, soit environ 400 000 tonnes équivalent céréales.

D'où une **production totale d'environ 950 000 de tec**, qui couvrirait ainsi 60% des besoins théoriques de la population. Les céréales et les pois représentent plus de la moitié de cette production.

La production de riz représente ainsi au moins 12% de la production vivrière totale et 7,5 % des besoins théoriques totaux. Près de 80% de ce riz est produit en irrigué dans la Vallée de l'Artibonite : celle-ci revêt donc un caractère tout à fait stratégique par rapport à ce produit.

➤ **Les importations commerciales**

Les importations totales de céréales, farine et pois sont estimées à environ **410 000 tonnes** équivalent céréales par an, dont **140 000 à 150 000 tonnes de riz**. Les données d'exportations depuis les U.S.A. vers Haïti fournies par USDA divergent néanmoins considérablement, avec 190 000 tm de riz et seulement 110 000 tonnes de farine de blé.

Tableau n° 2 : estimations des importations

| IMPORTATION (tm) | 1995 (Douanes) | 1995 (USDA) | 1er quatrim. 1996 (Douanes) | Moyenne 92-93 (IHSI) |
|---------------------|-------------------|----------------|-----------------------------------|----------------------------|
| Riz | 120 000 | 190 000 | 45 000 | 145 000 |
| Maïs | 3 000 | | 6 000 | 6 000 |
| Farine | ? | 110 000 | 30 000 | 235 000 |
| Pois | 150 (?) | 17 000 | 6 000 | 17 000 |
| TOTAL | / | | 87 000 | 403 000 |

Source : IHSI et Administration Générale des Douanes

Selon certains opérateurs, les importations de riz auraient en réalité dépassé les 200 000 tm 1995, et les importations de pois auraient approché les 20 000 tm. Mais une fraction non négligeable de ces importations pourrait faire l'objet de réexportation en contrebande vers la République Dominicaine voisine, où les tarifs douaniers sont supérieurs. Elles ne seraient donc pas intégralement consommées en Haïti.

Sur la base des données précédentes, et en retenant notamment les évaluations moyennes de l'IHSI, malgré les incertitudes qui persistent, on propose de retenir les estimations suivantes :

farine : 235 000 tm
 riz : 145 000 tm
 pois : 15 000 tm
 maïs : 5 000 tm

TOTAL : 400 000 tm

Les principales importations commerciales représenteraient ainsi entre 23 % et 25 % des besoins totaux.

➤ *L'aide alimentaire*

Entre 1993 et 1995, l'aide alimentaire reçue par Haïti a fluctué **entre 130 000 et 150 000 tonnes équivalent-céréales**.

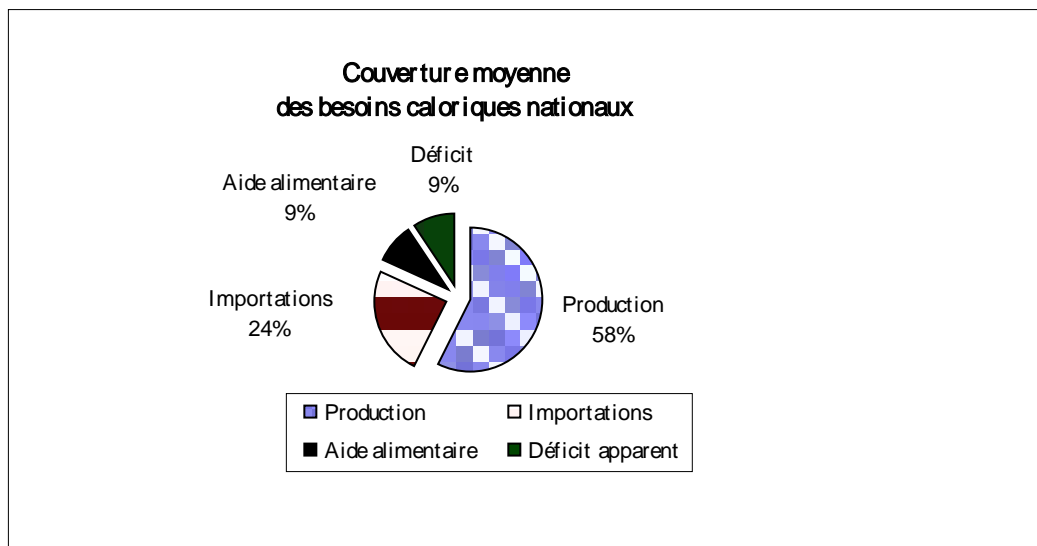
L'essentiel de cette aide en nature est donnée sous forme de blé, farines et autres dérivés (80 000 tonnes métriques) ; le riz représente de 10 à 20 000 tonnes ; le reste est constitué de maïs (15 000 à 20 000 tm), de pois (20 000 à 25 000 tm) et de produits élaborés (laits, huile, ...).

13. Synthèse : esquisse de bilan vivrier

Les exportations de produits céréaliers étant tout à fait marginales (quelques dizaines de tonnes par an), les disponibilités globales s'élèveraient ainsi à 1 500 000 tonnes équivalent-céréales, réparties de la manière suivante.

| | | |
|--------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| <i>BESOINS</i> | = 1 600 000 à 1 700 000 <i>tec</i> | |
| <i>PRODUCTION</i> | = 950 000 <i>tec</i> | = 56 à 59 % <i>des besoins</i> |
| <i>IMPORTATIONS</i> | = 400 000 <i>tec</i> | = 23 à 25 % <i>des besoins</i> |
| <i>AIDE ALIMENTAIRE</i> | = 150 000 <i>tec</i> | = 9 à 10 % <i>des besoins</i> |
| <i>DEFICIT THEORIQUE</i> | = 100 à 200 000 <i>tec</i> | = 6 à 12 % <i>des besoins</i> |

Graphique n° 1 : bilan céréalier moyen



Soit un déficit théorique de 100 000 à 200 000 tonnes équivalent-céréales, représentant de 6 à 12 % des besoins.

Le déséquilibre observé dans le bilan précédent s'expliquerait, par ordre d'importance décroissante :

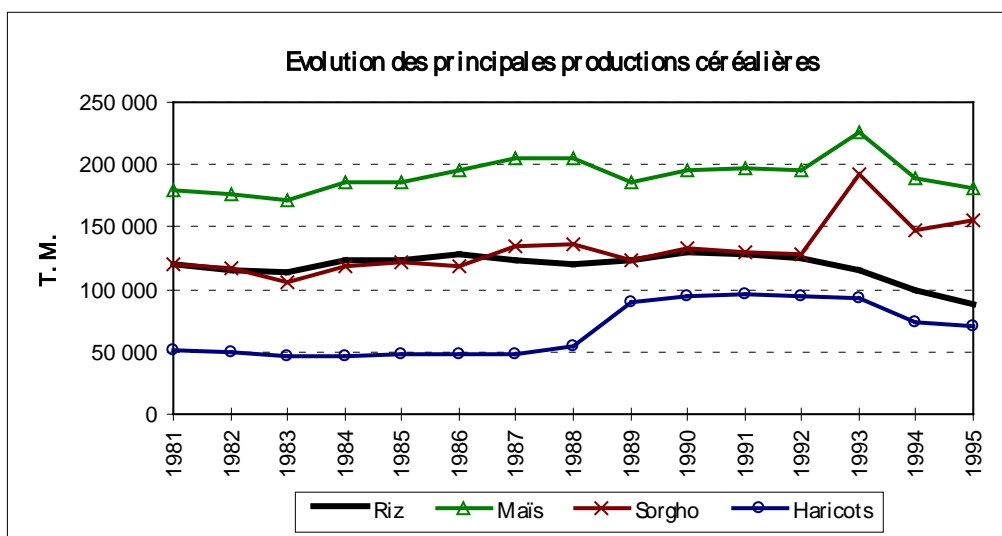
- par une consommation réelle inférieure aux besoins théoriques (225 kg par habitant) pour une fraction non négligeable de la population (malnutrition)
- par la place importante du sucre et des pâtes alimentaires dans la ration des ménages les plus pauvres (d'après USAID, les importations de sucre sont estimées à 80 000 tonnes par an), ainsi que de divers fruits en milieu rural (avocats, fruits de l'arbre à pain, ...)
- par une possible sous-estimation de la production nationale et des importations (existence d'importations non enregistrées).

14. Evolution des disponibilités globales : tendances et perspectives

➤ *Evolution de la production céréalière*

Les séries statistiques du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural couvrant la période 1981-1995 mettent en évidence une relative stabilité de la production céréalière sur le long terme, sauf pour les années 1993, 1994 et 1995 pendant lesquelles la crise a entraîné un recul de toutes les productions, en particulier de la production de riz.

Graphique n° 2 : évolution de la production de grains sur le long terme



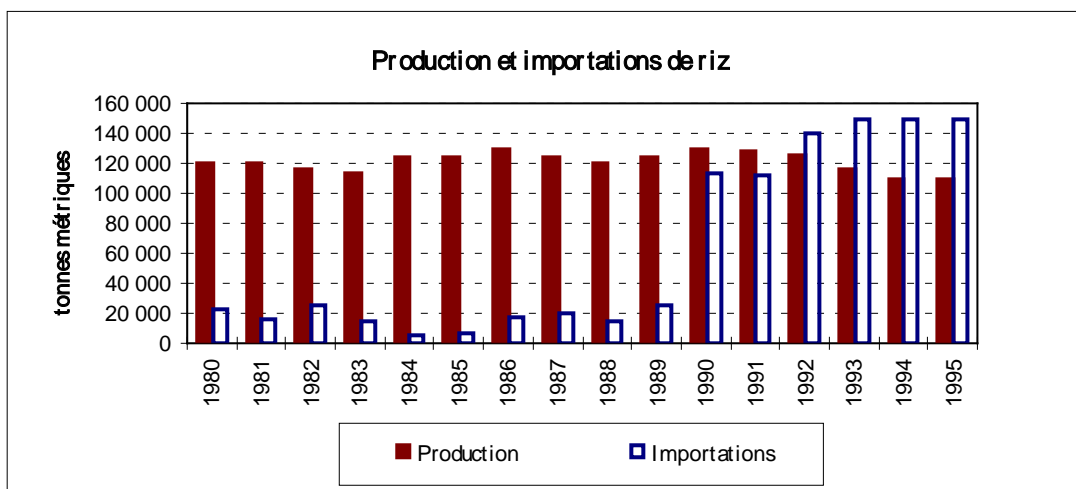
Source : MARNDR / BRH ; prévisions pour 1995

Compte tenu des difficultés que connaît depuis plusieurs années le Ministère de l'Agriculture pour réaliser la collecte de l'information statistique de base (manque de moyens financiers en particulier), la série statistique présentée ci-dessus doit être considérée avec prudence. Les estimations de production se font aujourd'hui surtout « à dire d'experts », c'est à dire sur une base qualitative.

Néanmoins, si on considère que ces données sont suffisamment fiables pour révéler les tendances de long terme, la stagnation de la production nationale est clairement mise en évidence.

Or en 15 ans, la population haïtienne serait passée de 5,5 à 7,2 millions d'habitants (source : IHSI), la population urbaine ayant augmenté beaucoup plus vite que la population rurale ; les besoins alimentaires ont ainsi crû ; le supplément a été couvert par des importations croissantes, en particulier de riz, qui ne dépassaient guère les 20 000 tm par an au début des années quatre-vingt.

Graphique n° 3 : évolution de la production et des importations de riz sur le long terme



Source : d'après MARNDR / BRH et IHSI

Les importations de pois ont elles aussi progressé, en passant de 500 à 1 000 tm par an au début des années quatre-vingt à près de 20 000 tm aujourd'hui. Les importations de maïs seraient quant à elles restées stables, entre 5 000 et 6 000 tm par an.

➤ **Quelques perspectives pour le riz**

Avec des disponibilités totales estimées entre 260 000 et 300 000 tonnes (dont 20 000 en aide alimentaire), le riz couvre aujourd'hui environ 18 % des besoins théoriques globaux. En quelques années, le riz est devenu un produit stratégique pour la sécurité alimentaire nationale.

La consommation apparente de riz est aujourd'hui d'environ 270 000 tm pour 7,2 millions d'habitants (chiffre IHSI), soit une moyenne de 37,5 kg par habitant. Selon les prévisions de l'IHSI, la population haïtienne atteindra 8 millions d'habitants en l'an 2000 et 8,8 millions en 2005. En supposant que la consommation de riz par tête reste inchangée (prix relatifs salaires/riz/produits substituables constants, proportion urbain/rural constant), les besoins en riz supplémentaire s'établissent ainsi à 30 000 tm par an à l'horizon 2000 et 60 000 tm par an à l'horizon 2005.

Si considère un prix moyen du riz importé CIF de 450 US \$ la tonne, alors, dans l'hypothèse où tous les besoins supplémentaires devraient être couverts par des importations, le surcoût en devise pour le pays sera de l'ordre de 13,5 millions de dollars US par an en l'an 2000 et 27 millions de dollars US par an en l'an 2005.

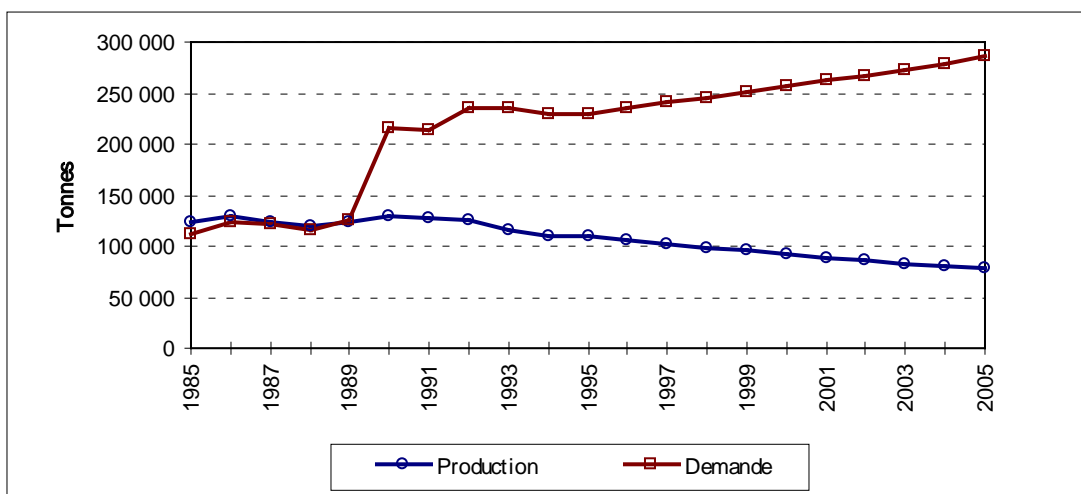
Tableau n° 3 : projection de la demande en riz

| | 1995 | 2000 | 2005 |
|---------------------------------|------------|----------------|--------------|
| Population (IHSI) | 7,2 M hab | 8 M hab | 8,8 M hab |
| Besoins théoriques (FAO) | 270 000 tm | 300 000 tm | 330 000 tm |
| Production (MARNDR) | 110 000 tm | 110 000 tm | 110 000 tm |
| Déficit | 160 000 tm | 190 000 tm | 220 000 tm |
| Accroissement déficit | - | + 30 000 tm | + 60 000 tm |
| Surcoût annuel | - | + 13,5 M US \$ | + 27 M US \$ |

Si l'on considère que le rendement moyen du riz est aujourd'hui de 1,5 tm/ha (environ 80 000 hectares de riz seraient plantés annuellement), il faudrait que ce rendement moyen passe à 1,9 tm/ha à l'horizon 2000 et à 2,3 tm/ha à l'horizon 2005 pour que le supplément de consommation soit entièrement absorbé par la croissance de la production nationale.

L'accroissement potentiel du déficit en riz est représenté sur le graphique suivant.

Graphique n° 4 : accroissement potentiel du déficit national en riz



Bien entendu, il s'agit là d'une estimation très théorique, qui suppose en particulier que les rapports de prix restent inchangés. Mais cet exercice a l'avantage de mettre en évidence ce qui risque de se passer (en termes d'accroissement de la dépendance alimentaire) si les conditions actuelles de production et d'échanges restent identiques au cours des dix prochaines années.

2 - REPARTITION REGIONALE DE LA PRODUCTION CERELIERE

Des données du MARNDR estimant la part de chacun des départements dans la production nationale des céréales mettent en évidence le rôle déterminant de quatre d'entre eux : le Sud (maïs et sorgho), la Grande Anse (maïs et pois), le Centre (maïs, sorgho et pois) et l'Artibonite (riz).

A ces quatre départements, il convient de rajouter le Nord qui représente 20 % de la production de pois, mais contribue peu aux autres productions céréalières.

**Tableau n° 4 : répartition régionale de la production
moyenne des récoltes 1992 à 1994**

| | Maïs | Riz | Sorgho | Pois |
|--------------------|-------------|------------|---------------|-------------|
| Sud | 26 % | 13% | 25 % | 9 % |
| Grande Anse | 22 % | 5 % | 9 % | 14 % |
| Centre | 18 % | 2 % | 22 % | 27 % |
| Artibonite | 11 % | 62 % | 23 % | 11 % |
| Nord | 9 % | 4 % | 5 % | 20 % |
| Nord-ouest | 6 % | 0 % | 3 % | 3 % |
| Nord-est | 3 % | 3 % | 0 % | 5 % |
| Sud-est | 3 % | 0 % | 4 % | 5 % |
| Ouest | 3 % | 10 % | 9 % | 7 % |
| TOTAL | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

Source : d'après MARNDR

Inversement, les départements du Nord-ouest, du Sud-est et de l'Ouest contribuent à moins de 5 % de la production nationale de céréales.

3 - LES PRIX DES GRAINS A LA CONSOMMATION

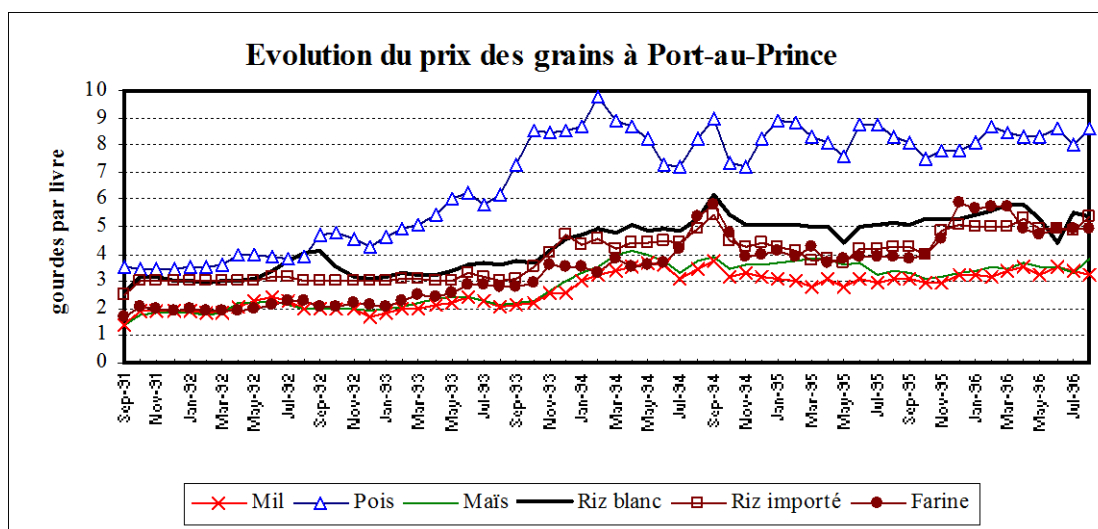
Les analyses présentées ci-dessous proviennent essentiellement d'une étude détaillée des séries de prix collectées par l'USAID depuis 1992 dans le cadre de son système de suivi de la situation alimentaire en Haïti. Les données proviennent d'enquêtes réalisées sur différents marchés à Port-au-Prince (3 marchés) et en province. Ces chiffres sont complétés par les données collectées par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique pour le calcul mensuel de l'indice des prix. Enfin, la structure du prix du riz local à la consommation a été reconstituée précisément à partir d'une étude du circuit de commercialisation du riz de l'Artibonite à Port-au-Prince réalisée en juillet 1996 (voir : Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire ; note de synthèse n°2 : La commercialisation du riz de l' Artibonite à Port-au-Prince ; octobre 1996).

31. Les tendances lourdes

➤ *Des prix fortement corrélés, sauf pour les pois*

Les prix de l'ensemble des céréales locales, du riz importé et de la farine de blé sont nettement corrélés. Les prix du maïs et du mil sont très proches, et suivent ceux du riz. Le prix des pois est par contre beaucoup moins lié à celui des céréales, et il fluctue fortement entre périodes de récolte et périodes de semis, du fait du poids considérable de la demande en semences dans la demande totale en pois.

Graphique n° 5 : évolution des prix de détail des principaux produits céréaliers



Source : USAID

Le prix du riz importé ou celui de la farine de blé (les données disponibles ne permettent pas d'identifier l'influence individuelle de chacun de ces deux produits sur le prix des produits locaux) jouent ainsi le rôle de prix directeurs sur les marchés locaux. Une baisse des prix à la consommation des produits importés se traduit par une pression à la baisse sur les prix à la consommation des produits locaux (riz, maïs et sorgho) ; inversement, la hausse des prix (en termes nominaux) des produits importés du fait de la dévaluation de la gourde sur la période 1991 - 1996 s'est traduite par une hausse comparable des prix des céréales locales sur les marchés de détail.

➤ *Comparaison des prix du riz local et du riz importé*

Jusqu'au mois d'octobre 1996¹, le riz local et importé était exonéré de T.C.A., et les taxes à l'importation sur le riz importé s'élevaient à 6 % (3 % de droit de douane et 3 % de droit consulaire).

Si l'on prend comme prix de référence sur le marché mondial le prix du riz de type «thaï 35% de brisures» (origine asiatique), alors on peut estimer à près de 70 % le taux de marge consolidé des importateurs et des détaillants de riz importé, soit une marge consolidée d'environ 10 gourdes par marmite de riz commercialisée. Ce taux de marge a tendance à diminuer depuis fin 1994.

Tableau n° 5 : prix du riz importé et prix du riz local

| Données en gourdes par marmite de 5,5 lbs | Janvier 95 | Mai 96 | Moy. 95 (12 mois) | Moy. 96 (5 mois) |
|--|------------|--------|----------------------|---------------------|
| Thaï 35 % rendu P-au-P | 11,7 | 15,6 | 14,08 | 16,64 |
| Riz importé | 23,4 | 26,9 | 23,16 | 27,72 |
| Marge consolidée | 11,7 | 11,3 | 9,1 | 11,1 |
| Taux de marge | 100 % | 73 % | 64 % | 67 % |
| Riz local blanc | 27,7 | 29,3 | 27,83 | 30,69 |
| Différentiel de prix | 18 % | 9 % | 20 % | 11 % |
| Riz local étuvé | 24 | 26,1 | 25,18 | 27,87 |
| Différentiel de prix | 3 % | - 3 % | 9 % | 1 % |

Source : USAID pour prix à la consommation ; d'après Caisse Française de Développement pour prix rendu Port-au-Prince

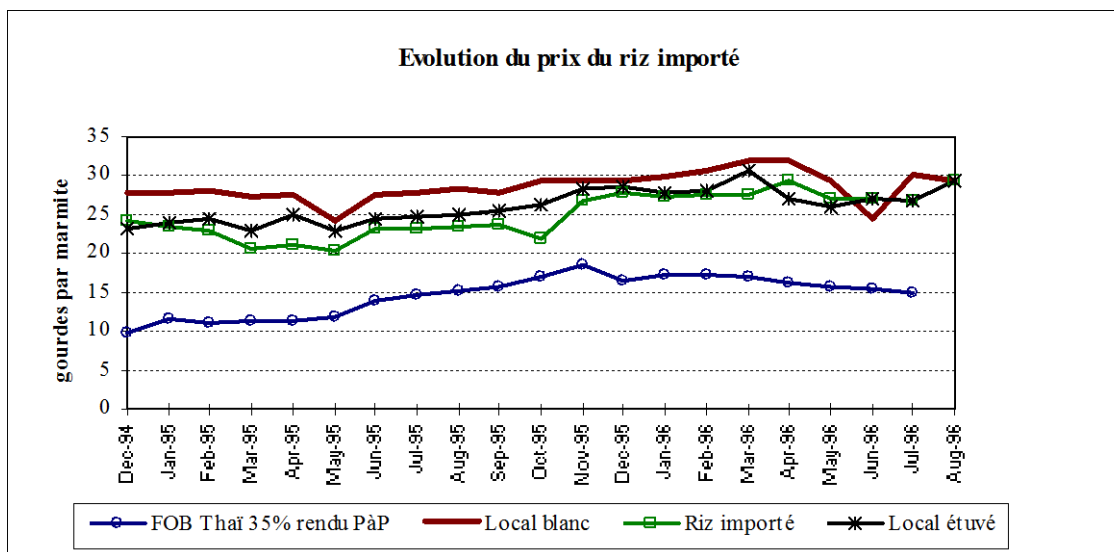
Le prix du riz local sur le marché de Port-au-Prince est :

- très voisin de celui du riz importé pour le riz étuvé
- supérieur de 10 à 20 % à celui du riz importé pour le riz blanc, soit 3 à 4 gourdes par marmite.

L'écart de prix s'est accentué au cours de l'année 1995, pour revenir à des valeurs plus faibles en 1996.

Graphique n° 6 : comparaison des prix du riz local et du riz importé à Port-au-Prince

^{1/} Le parlement a voté en avril 1996 l'application d'une TCA de 10 % sur la vente de riz ; cette loi est effective à partir d'octobre 1996 seulement (publication au moniteur) ; par ailleurs, le gouvernement a déposé au parlement un projet de loi établissant à 5 % le droit de douane sur les importations de riz, auxquels s'ajoutent 4 % de droits administratifs, pour une taxe totale à l'importation de 9 %.

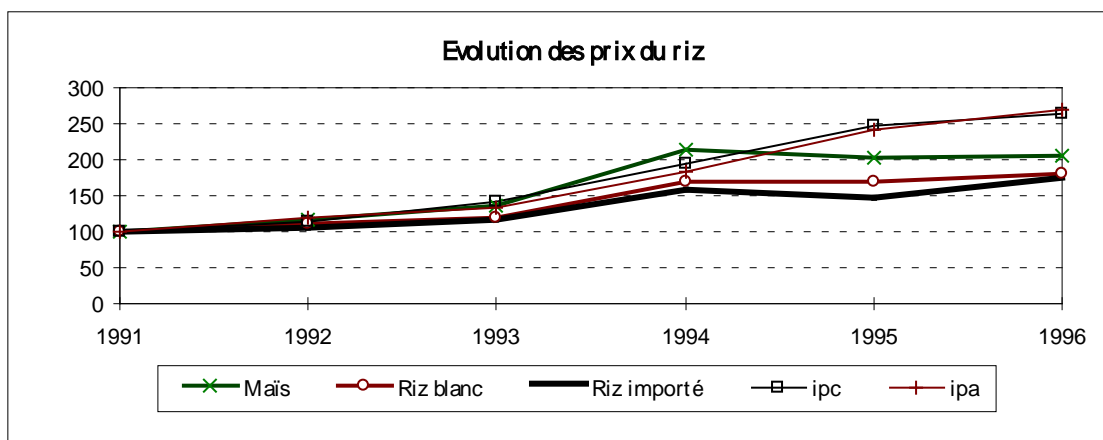


Source : USAID pour prix à la consommation ; d'après Caisse Française de Développement pour prix rendu Port-au-Prince

➤ **Les prix des grains ont moins augmenté que les prix des autres produits**

Entre 1991 (moyennes annuelles) et 1996 (moyenne des mois de janvier 1996 à juin 1996), le prix à la consommation du riz local a été multiplié par 1,8 et celui du riz importé par 1,7 ; le prix du maïs a dans le même temps été multiplié par 2, celui des pois (rouge) par 2,3. Selon l'IHSI, les prix de détail ont été multipliés par 2,65 (indice ipc) et ceux des produits alimentaires par 2,7 (indice ipa).

Graphique n° 7 : comparaison de l'évolution des prix des céréales avec ceux des autres produits



Source : IHSI

Les produits vivriers de base ont donc moins augmenté que les autres produits pendant les cinq dernières années. En termes réels, les prix à la consommation du riz ont baissé de 30 % entre 1991 et 1996, ceux du maïs de 26 %.

Il faut bien entendu signaler ici que cette baisse des prix du riz n'est pas effective pour les populations les plus nécessiteuses du pays, celles qui ne disposent d'aucun revenu stable. Pour celles-ci, tout en

augmentant moins vite que le prix de l'ensemble des autres produits, le prix du riz a sans doute plus augmenté encore que leurs revenus ; le riz est donc devenu en réalité plus cher pour eux.

Néanmoins, comme il est très probable que la baisse en termes réels du prix de détail des céréales est également vérifiée pour les prix payés aux producteurs, alors on peut en conclure que le pouvoir d'achat des agriculteurs a diminué lors des cinq dernières années ; la décapitalisation des paysans a été accentuée par l'évolution défavorable des termes de l'échange ville-campagne.

Si l'on ne dispose malheureusement pas de données chiffrées sur les évolutions des prix payés aux producteurs permettant de vérifier une telle hypothèse, une étude sur la commercialisation du riz de l'Artibonite à Port-au-Prince ² permet néanmoins de la renforcer. Cette étude montre en effet que les commerçants tendent à ne pas répercuter jusqu'aux producteurs les hausses de prix enregistrées lors des périodes de soudure ; ce sont leurs marges commerciales qui absorbent les écarts de prix. Dans un tel contexte, il est très probable que l'évolution défavorable des prix des céréales par rapport à ceux des autres produits a été répercutée jusqu'au niveau des producteurs, ceux-ci ne maîtrisant pas les circuits de commercialisation.

32. Structure du prix du riz local à Port-au-Prince

Cette même étude sur la commercialisation du riz de l'Artibonite à Port-au-Prince a par ailleurs permis de reconstituer la structure du prix du riz local au consommateur urbain. Cette structure est la suivante.

Graphique n° 8 : structure moyenne du prix du riz local à Port-au-Prince (juillet 1996)

| |
|--|
| MARGES COMMERCIALES = 20 % |
| COÛTS DE PRODUCTION ET D'ACHEMINEMENT = 35 % |
| REVENU PROPRIÉTAIRE FONCIER = 25 % |
| REVENU PRODUCTEUR = 20 % |

Source : Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire

Les chiffres du graphique ci-dessus montrent que le nombre important d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur de riz n'a qu'une faible répercussion sur le niveau du prix du riz à la consommation.

^{2/} Voir : "La commercialisation du riz de l'Artibonite à Port-au-Prince ; note de synthèse n°2 ; Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire ; octobre 1996.

Les marges consolidées des différents commerçants intervenant dans cette distribution ne représentent en effet qu'environ 20 % du prix final du riz ; elles sont de 12 % pour la variété "La Crête", qui est la plus consommée ; elles atteignent 24 % dans le cas de la variété Gougousse. Entre 35 % et 45 % du prix final du riz est imputable aux coûts directs (production, transport, manutention), dont 25 % à 30 % aux seuls coûts de production du paddy. Près de 25 % du prix du riz local à la consommation revient au propriétaire du champ cultivé (au propriétaire non exploitant sous forme de rente foncière ou à l'exploitant en faire valoir direct sous forme de revenu agricole). Enfin, environ 20 % du prix du riz rémunère directement le travail du producteur.

Il est clair que la structure de prix des autres produits vivriers locaux n'est pas la même. Le riz de l'Artibonite est la céréale qui consomme le plus d'intrants achetés, en particulier importés ; mis à part les semences, coûteuses, la culture du pois consomme essentiellement de la main d'oeuvre, de même que celle du maïs et du sorgho. Seule la banane plantain de l'Arcahaie présente peut-être une structure de prix proche de celle du riz de l'Artibonite. Une étude complémentaire en ce sens permettrait de préciser cet aspect qui revêt une importance particulière aujourd'hui, avec la concurrence accrue des bananes importées de la République Dominicaine.

CONCLUSION

Cette revue rapide des informations statistiques sur les prix et les volumes disponibles des principaux produits céréaliers en Haïti permet de se rendre compte de l'ampleur de la tâche requise pour disposer à moyen terme d'une information fiable.

Les données les plus controversées semblent concerner les importations de riz et de farine de blé, pour lesquelles on note un écart considérable entre les déclarations d'exportations depuis les Etats-Unis vers Haïti et les enregistrements des douanes nationales. Cet écart s'explique probablement par l'existence d'une contrebande importante, sans doute plus dirigée vers la République Dominicaine voisine que destinée à Haïti même qui ne jouerait qu'un rôle de platte-forme de réexportation. De ce fait, cette contrebande n'influerait pas directement sur le bilan vivrier esquissé dans ce document. Cette hypothèse devra être vérifiée rapidement, dans la mesure où si une telle contrebande existe, elle représente forcément des pertes de revenu considérables pour l'Etat haïtien.

Les données concernant la production agricole sont elles aussi sans doute au mieux une approximation du niveau réel de la production. Le Ministère de l'Agriculture ne disposant plus, depuis plusieurs années, des moyens requis pour collecter cette information statistique de base, on voit mal comment les données fournies pourraient être autre chose que des estimations grossières de l'évolution de la production d'une année sur l'autre, estimations réalisées "à dire d'experts". Ces estimations ont néanmoins le mérite d'exister; mais il faut les prendre avec précaution.

Si l'on veut mettre en place une capacité institutionnelle d'aide à la décision en matière de politiques de sécurité alimentaire, il apparaît évident, à la lecture de ce document, qu'un effort particulier doit être fait en matière de production d'informations statistiques de base. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra formuler des recommandations plus efficaces pour le pilotage de l'économie alimentaire du pays.

En ce qui concerne les analyses ébauchées dans cette note de synthèse, deux tendances mises en évidence méritent d'être rappelées.

En premier lieu, les données présentées montrent comment le riz et la farine de blé ont pris une place croissante dans les disponibilités vivrières nationales et dans la consommation des ménages au cours des dix dernières années. Cette évolution est à rapprocher des politiques de libéralisation économique (en particulier des importations) mises en oeuvre plus ou moins intensivement par les gouvernements successifs depuis 1986. L'accroissement de la population urbaine, plus rapide que celui de la population rurale, a sans doute lui aussi alimenté cette dynamique de progression rapide de la place du riz dans la consommation des ménages.

Si une attention particulière est portée au riz dans tout le document, c'est ainsi parce que ce dernier joue un rôle stratégique dans la sécurité alimentaire, et ce à double titre :

- d'une part, parce que les importations de riz sont les deuxièmes importations alimentaires après celles de farine de blé, et qu'elles ont régulièrement progressé ces dernières années ; elles coûtent de plus en plus cher à la nation ;
- d'autre part, parce que le prix du riz importé sur le marché local joue en quelque sorte le rôle de prix directeur pour les autres céréales locales (maïs et sorgho).

Il ne faut néanmoins pas oublier, comme le montrent les chiffres rassemblés ici, que l'essentiel de la production vivrière nationale et la majeure partie des calories consommées par les haïtiens, proviennent des racines, des tubercules et des bananes plantains.

En deuxième lieu, il est important d'insister sur le fait que la baisse relative du prix du riz lors des cinq dernières années ne saurait préjuger de la cherté de cette céréales - et par voie de conséquence, de tous les produits vivriers - pour les populations les plus démunies, qui n'ont pas accès à une source de revenu stable. Pour celles-ci, le riz a peut-être moins augmenté que les autres produits, mais il est sans doute aujourd'hui plus cher qu'hier parce que leurs revenus ont encore moins progressé. Pour remédier à cette situation et renforcer la sécurité alimentaire de ces ménages, il convient sans doute de faire de la création d'emplois une priorité, plutôt que de chercher à abaisser encore le prix du riz à la consommation. Car une telle mesure, en se répercutant sur l'ensemble des produits locaux, serait très préjudiciable pour les producteurs et rendrait plus difficile encore la relance de la production agricole nationale.